

Feuille de route initiale concernant l'Université Cible Janvier 2018

Cette feuille de route décrit les éléments actuels destinés à conduire la définition d'une Université Cible et l'engagement de cinq établissements à y contribuer dans l'étape initiale (Université Claude Bernard Lyon 1, Université Jean Monnet Saint Etienne, Université Jean Moulin Lyon 3, Ecole Normale Supérieure de Lyon Institut National des Sciences Appliquées de Lyon). L'engagement définitif dans la création d'un nouvel établissement fera l'objet d'une délibération des instances de chaque établissement dès lors qu'une version des statuts avancée sera établie.

L'objectif du projet IDEXLYON est la construction d'une université intensive de recherche à forte visibilité internationale qui se concrétise, dans son volet institutionnel, par la création d'un nouvel établissement (Université Cible) qui prendra le nom d'« Université de Lyon ». Le document sur les principes de l'Université Cible, établi en octobre 2017, et les débats au sein des établissements, ont servi à poser les fondations de la réflexion sur ce nouvel établissement. Sa création s'inscrit dans un contexte national de forte recomposition des sites académiques qui se verront accorder des possibilités d'expérimentation telle qu'elles sont prévues par la Loi en cours de discussion au parlement.

Le nouvel établissement, porteur de l'IDEXLYON, offrira un espace de travail transformé réunissant écoles et universités, au bénéfice de la réussite étudiante et d'une recherche d'excellence. Il simplifiera le paysage institutionnel de l'ESR local et renforcera sa visibilité et son attractivité internationale. Cet établissement devra se placer rapidement parmi les universités mondiales reconnues tant en recherche qu'en formation. Il aura vocation à développer les synergies, notamment pour assurer la pluridisciplinarité nécessaire à l'émergence de nouveaux champs de recherche et de formation. Les grands organismes de recherche présents sur le site en seront les partenaires privilégiés. Il entretiendra une étroite collaboration avec les autres établissements du territoire, et s'inscrit au sein d'une même coordination territoriale, dont il sera un acteur clé.

Ce document présente des éléments de cadrage contribuant à la définition de l'Université Cible et de la stratégie de sa mise en place. Il traduit l'entrée dans une phase plus concrète qui conduira à une proposition de statuts.

1- Trajectoire de construction de l'Université Cible

La construction de l'Université Cible à 10 ans passe par une première étape clé en 2020 sur un périmètre initial. Elle se poursuivra par une étape intermédiaire à mi-parcours (correspondant aux phases de contractualisation/accréditation) permettant l'intégration d'autres établissements. La dernière étape sera celle de la finalisation, au terme de la période prévue par la loi sur l'expérimentation, avec une Université Cible positionnée au meilleur rang international.

La première étape débute par un processus de convergence des établissements membres dans leur vision partagée de l'Université Cible. Elle associera chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, et étudiants. Des groupes de travail impliquant les acteurs des établissements engagés seront mis en place progressivement début 2018, afin d'être force de proposition sur les différents aspects de la construction.

La création d'un nouvel établissement en 2020 reposera sur une logique et une cohérence académique de ses composantes, et sur leur visibilité en matière de formation et de recherche. Ces composantes se doteront d'une gouvernance équilibrée et efficace en lien avec leurs attributions. Elles disposeront d'une large autonomie. Le principe de subsidiarité avec le niveau central en sera un élément fondateur, appuyé par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Deux établissements, INSA Lyon et ENS de Lyon, pourront conserver leur personnalité morale et juridique en cohérence avec les textes législatifs.

En 2020, les composantes du nouvel établissement pourront être des structures de type « pôle » qui regrouperont les composantes actuelles des établissements (UFR, instituts, écoles). Elles auront vocation à évoluer en termes d'intégration dans la trajectoire de l'Université Cible pour constituer des composantes autonomes et responsables d'une grande université de rang mondial. La dimension campus sera un élément de la réflexion à conduire.

2-Périmètre de la première étape de construction, horizon 2020

Résultat d'un travail continu, qui a impliqué toutes les gouvernances des établissements membres du consortium IDEXLYON, le périmètre retenu est celui de cinq établissements qui ont convergé dans leur vision de l'Université Cible et qui partagent l'ambition de la fonder dès 2020 :

- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Jean Monnet Saint Etienne
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Institut National des Sciences Appliquées de Lyon.

A partir de ce périmètre, la réflexion sur les composantes de l'Université Cible s'inscrit dans une logique prenant en compte les grands enjeux de recherche et de formation des décennies à venir dans un contexte international et de fortes mutations. La logique des métiers et de l'insertion professionnelle des étudiants, ainsi que la qualité et la performance de la recherche doivent en être des éléments centraux. De même, dans une phase de préfiguration, la référence aux grands champs disciplinaires contribuera à la réflexion initiale.

La concertation et les groupes de travail (qui pourraient se décliner en sous-groupes) pourraient ainsi s'organiser autour des secteurs suivants : Médecine, Sciences de la santé, Sciences de la vie, Sciences, ENS (dont métiers de l'ESR et Education), Sciences de l'ingénieur (dont INSA et architecture), Ecole Universitaire de Technologie, Economie, Gestion, Droit, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.

En parallèle, une concertation spécifique concernera l'évolution du premier cycle, conciliant filières généralistes et spécialisées, en cohérence avec l'ambition académique de l'Université Cible.

3-Méthode et démarche

Le début de l'année 2018 est consacré à l'organisation du projet de construction de l'Université Cible et au lancement des groupes de travail (GT) sur les sujets majeurs et prioritaires de la transformation, en parallèle avec des groupes de travail sur l'écosystème territorial de l'ESR.

La première action est la mise en place du « Comité de Pilotage » (CoPil) rassemblant les 5 chefs d'établissements, le président de la COMUE et deux membres de la gouvernance de chaque établissement. Les DGS des établissements seront également mobilisés. Les GT relatifs à l'Université Cible seront en interaction continue avec le Comité de pilotage.

Une équipe-projet dédiée, inter-établissements, sera mise en place début 2018. Elle sera composée d'un référent de chacun des 5 établissements, positionné sur une fonction consacrée à temps plein aux aspects pratiques et opérationnels du projet. Un chef de projet coordinateur complètera cette équipe. Chaque référent aura la double mission de représenter son établissement et de veiller à la cohérence du développement du projet de l'Université Cible. Cette équipe se renforcera autant que de besoin avec l'avancée du projet.

L'ensemble de la démarche fera l'objet d'un appui d'experts externes spécialisés dans l'accompagnement au changement.

Sur la base des éléments de cadrage produits par le CoPil (objectifs, calendrier, composition,...), des premiers groupes de travail (GT) sur des thèmes prioritaires contribueront à construire des feuilles de route opérationnelles et permettront d'entrer dans une phase plus participative du projet. La composition des GT, qui pourront associer personnels et étudiants, évoluera vers un élargissement progressif, avec la possibilité de constituer des GT miroirs au sein des établissements pour une plus large concertation.

Les premiers GT seront proposés autour des thématiques suivantes :

1. Définition des composantes
2. Niveau central et composantes
3. Politique d'attractivité et d'incitation
4. Campus
5. Fonctions supports

4- Grands jalons 2018

- Janvier –Février : Mise en place du Copil et de l'équipe-projet
- Février-Mars : Lancement des premiers GT
- Mars: Validation par le Copil des feuilles de route proposées par les premiers GT
- Mai : Premiers livrables des GT
- Juin-Juillet : Première approche du paysage des composantes. Présentation de l'état d'avancement des travaux lors d'une Conférence inter-établissements
- Octobre-Novembre : Livrable d'un modèle d'organisation et fonctionnement
- Novembre-Décembre : Première version des statuts de l'Université Cible. Présentation de l'état d'avancement des travaux lors d'une Conférence inter établissements.

Afin de disposer d'une évaluation préalable des impacts du projet de restructuration des établissements sur la santé et les conditions de travail des personnels, une expertise sera effectuée sur le périmètre de la première étape de construction de l'Université Cible, lorsque celle-ci sera suffisamment définie.

Ce calendrier préliminaire sera adapté en cohérence avec les évolutions nationales, notamment celles concernant la définition des volets ouverts à l'expérimentation par la tutelle (ordonnances sur les regroupements).